

Décomposition de l'indice de Gini par sous groupes de salariés : une application aux inégalités salariales en France dans le secteur privé de 1976 à 2000.

Malik KOUBI¹, Stéphane MUSSARD², Françoise SEYTE², Michel TERRAZA²

¹DARES

abdelmalik.koubi@dares.travail.gouv.fr Tel : 01.44 38 24 36

² LAMETA, UFR Sciences Economiques

Avenue de la Mer - Site de Richter

CS 79606

34960 Montpellier Cedex 2 - France

Tel : 04.67.15.83.75 - Fax : 04.67.15.84.67 - f-seyte@lameta.univ-montp1.fr

Depuis 1970, les méthodes statistiques d'évaluation empirique des inégalités de revenu ont privilégié les indices d'inégalité. De nombreux indicateurs ont été définis, tels l'entropie généralisée (voir Cowell, 1980 ; et Shorrocks, 1980) ou l'indice d'Atkinson (1970). Ces mesures doivent vérifier certaines propriétés comme la garantie d'anonymat des individus, la baisse des inégalités lorsqu'un transfert de revenu est effectué d'une personne riche vers une personne pauvre, et la normalisation (l'indicateur est compris entre 0 et 1) qui permet de comparer les inégalités provenant de populations hétérogènes. Le choix de l'indice retenu est fonction des propriétés requises pour être un bon indicateur. Possédant toutes ces propriétés, l'indice de Gini (1921) est devenu une des mesures les plus utilisées. Contrairement à l'entropie, son interprétation est simple. Elle évalue l'écart moyen de revenu (exprimé en pourcentage du revenu moyen) qui prévaut entre deux personnes prises au hasard dans la population. Par exemple, en 2000, l'écart de salaire net annuel est de 11204€ pour deux hommes pris au hasard dans la population française (du secteur privé travaillant à temps complet) et de 9156€ pour deux femmes prises au hasard.

La mesure de Gini satisfait la propriété de décomposabilité (voir Deutsch et Silber, 1999 ; Silber, 1989 ; Dagum, 1997 ; Dagum *et alii*, 2003). Lorsque la population est divisée en plusieurs groupes (par exemple : hommes et femmes) il est possible d'évaluer les inégalités issues de chaque groupe (inégalités intragroupes) et les inégalités entre les groupes (inégalités intergroupes).

L'étude du partage des inégalités entre les différents groupes peut aussi s'effectuer en recourant à la mesure de l'entropie généralisée. L'indice de Gini est tout de même privilégié pour présenter notre réflexion. En effet, ce dernier offre un modèle de décomposition particulier. Outre les composantes intragroupes et intergroupes, une troisième composante nommée « intensité de transvariation » indique le montant des inégalités issues de la zone de chevauchement entre les distributions. Cet indice particulier montre notamment qu'il existe, depuis 1976, un rapprochement entre les distributions salariales masculines et féminines. La décomposition de la mesure de Gini possède donc un avantage sur les autres mesures d'inégalité, comme l'entropie, du fait qu'elle procure une configuration de décomposition atypique en trois éléments.

Dans cet article, nous recourons à cette décomposition (2) pour analyser les inégalités salariales entre différents groupes de salariés et à l'intérieur de ces groupes en France entre 1976 et 2000 (3) à partir des Déclarations Annuelles de Données Sociales.